

LA UNE L'eau en partages

L'eau est présente partout dans nos vies, indispensable à notre subsistance, et pourtant la question de l'eau, sa gestion en quantité comme en qualité, reste un sujet très largement méconnu voire ignoré. On appelle la Terre "planète bleue", parce que l'eau y est très présente, mais l'eau douce n'y compte que pour 2,5% et seul 1% de celle-ci est accessible (la majeure partie de l'eau douce est emprisonnée dans les glaces ou dans des nappes très profondes). C'est ce peu d'eau disponible qui est à partager entre les hommes mais aussi avec l'ensemble du vivant. Sur toute la planète, mais aussi dans notre pays, la question de l'eau va poser dans un avenir proche de nombreux conflits d'usage. Compte tenu du changement climatique, 88% du territoire de la France métropolitaine va connaître d'ici 25 ans des situations de manque d'eau en été. L'été 2022 et ses restrictions d'eau seront la norme en 2050.

Un [rapport du Haut-commissariat au plan](#) publié le 25 juin 2025 alerte et invite à transformer radicalement les usages de l'eau en agissant sur les pratiques de production agricole, industrielle, énergétique, fortement consommatrices, comme sur les pratiques individuelles. Des conférences territoriales sont programmées dans les mois qui viennent. Les 15, 16 et 17 octobre 2025, Strasbourg accueillera la 46^e rencontre des agences d'urbanisme sur le thème [L'eau en partages](#). Elle posera un regard nouveau sur la place de l'eau dans nos sociétés et nos modes de vie.



CLIMAT

L'eau dans nos territoires

Dans un contexte de bouleversements profonds du cycle de l'eau, marqués par des épisodes de sécheresse en 2022 et 2023, et d'importantes inondations en 2024 et début 2025, le Premier ministre, lance des conférences "L'eau dans nos territoires". Une circulaire a été diffusée à cet effet le 2 mai dernier, à l'attention des préfets coordonnateurs de bassin, des préfets de région et des préfets de département. Les conférences se tiendront d'ici à octobre 2025, sous la co-présidence des préfets coordonnateurs de bassin et des présidents des comités de bassin. [Lire l'article](#) (communication gouvernementale). [Télécharger le communiqué de presse](#).

Rencontres locales de l'eau

La Région Grand Est accompagne les territoires ruraux dans le cadre de [sa feuille de route pour l'adaptation au changement climatique](#) et de [son pacte pour la ruralité](#), qui inclut un dispositif pour soutenir l'accès à l'eau potable. En juin 2025, la Région a organisé une douzaine de Rencontres locales de l'eau à travers le territoire avec pour objectifs : assurer la qualité des ressources en eau ; prévenir les risques liés aux inondations, aux sécheresses ; sensibiliser les plus jeunes. Ces rencontres ont eu lieu à Moyeuvre-Grande, Truchtersheim, Masevaux-Niederbruck, Ay-Champagne, Colmar, Destord, Etain, Ceintrey Voinémont, Villiers-sous-Praslin, Guerting, Sarre-Union, Sedan.

Un Observatoire Régional de l'Eau

Dans le cadre de son engagement pour l'adaptation au changement climatique, la Région Grand Est a créé un Observatoire Régional de l'Eau. Cet outil innovant a pour objectif de centraliser les données régionales sur l'eau et les milieux aquatiques pour favoriser une gestion intégrée et durable de cette ressource précieuse. [Lire l'article.](#)

Initiatives pour l'avenir des grands fleuves

Les fleuves sont essentiels à la vie. De leur bonne santé dépend l'avenir du Vivant et de nos sociétés. Mais ils sont particulièrement impactés, menacés par les effets du changement climatique et les activités humaines. Les fleuves sont plus que jamais le reflet des défis auxquels nous devons faire face pour assurer notre sécurité alimentaire, notre santé, notre électricité, notre mobilité et la préservation de la biodiversité. Près de 2 milliards de personnes dépendent directement des cours d'eau pour leur eau potable. Et pourtant, 80% de la population mondiale vit dans des zones où le mauvais état des rivières menace gravement l'accès à l'eau potable. 90% des risques naturels sont liés à l'eau. 40% de la population mondiale sera confrontée à des pénuries d'eau d'ici 2050. Et les fleuves, rivières, représentent moins de 1% de la surface de la terre... Il est donc urgent d'agir en valorisant les fleuves comme porteurs de solutions, sources de vie, de liens et leviers de développement.

Collectif d'experts pluridisciplinaire, l'ONG [Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves](#) (IAGF), présidée par Erik Orsenna, forme un espace de dialogue international, ouvert aux parties prenantes, entre fleuves du monde entier, pour un avenir durable des fleuves et de leurs écosystèmes

Protéger les océans

La troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan s'est achevée le 13 juin 2025 sur une mobilisation et des avancées importantes malgré quelques déceptions. 56 pays ont ratifié le Traité sur la haute mer, qui permet d'établir des zones marines protégées à grande échelle, et 14 sont prêts à le signer le 23 septembre. Côté déceptions : pas de réelle avancée sur l'exploitation minière des fonds marins, surtout en l'absence des Etats-Unis. Les autres enjeux à l'ordre du jour atteignent désormais un haut degré d'urgence. Chaque année, 10 millions de tonnes de déchets plastiques sont rejetés dans les océans – soit l'équivalent d'un camion-poubelle déversé chaque minute. Un accord, visant à ce stade 96 pays, doit être finalisé en août à Genève pour réduire la production et la consommation de polymères plastiques primaires à des niveaux durables. La lutte contre la pêche illégale doit aussi être intensifiée, alors que les océans se vident. Pour un poisson recherché, cinq sont rejetés à la mer. Chaque minute dans le monde, treize tonnes de poissons sont pêchées pour rien et dans des zones non autorisées. [Lire l'article.](#)

Détricotage

Le Réseau Action Climat (RAC), qui regroupe 37 associations dont France Nature Environnement, le WWF, Greenpeace, Oxfam France ou encore la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). a recensé "plus de 43 reculs environnementaux" en six mois de la part du gouvernement ou du Parlement : "Suspension de MaPrimeRenov, soutien aux modes d'élevages industriels, coupe des aides sur les véhicules électriques et le vélo, etc."

Pour les associations, ce détricotage se fait à l'encontre de l'intérêt général et des attentes de Français. "La préoccupation de la population s'oriente davantage vers la crainte de catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et violentes", affirme le [rapport de 40 pages](#), publié au sortir d'une vague de chaleur précoce qui a touché tout le territoire.

Pour les associations, ces "reculs vont rapidement avoir des impacts très concrets" en provoquant une "baisse du pouvoir d'achat lié à la baisse des soutiens à la rénovation ou aux mobilités alternatives", des "emplois menacés dans les énergies renouvelables ou le bâtiment" ou des "risques pour la santé".

Pourtant, à titre d'exemples, "84% des Français sont favorables à l'adoption de mesures visant à limiter la présence des exploitations agricoles les plus industrielles et 84% des Français ont une image positive des énergies renouvelables, un chiffre qui grimpe à 94% chez les riverains d'installations". [Lire l'article.](#)

Commissions consultatives

Un [décret paru le 24 juin 2025](#) acte le renouvellement pour cinq ans, "jusqu'au 8 juin 2030", de plusieurs commissions à caractère consultatif dont la Commission d'agrément des laboratoires ou des organismes pour certains types de prélèvements et d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère, les comités consultatifs et conseils scientifiques des réserves naturelles nationales (voir l'encadré ci-dessous et leurs liens), du [Conseil supérieur de la météorologie](#), de la [Commission d'agrément des contrôleurs techniques de la construction](#), les commissions de [sûreté des aérodrômes](#), le Comité local de [sûreté portuaire](#), de la Commission mixte du statut de la RATP, la Commission du statut de la SNCF, etc.

On rappelle que la [loi dite "Asap"](#) du 17 décembre 2020 avait supprimé nombre de ces instances relatives à l'environnement et au transport, qui sont passées de 799 en 2008 à 313 en 2023. Le projet de loi de simplification de la vie économique [approuvé par l'Assemblée nationale le 17 juin 2025](#) prévoit également la suppression de diverses commissions spécialisées en matière environnementale, sociale ou éducative, dont l'AFIT (Agence de financement des infrastructures de transport). [Lire l'article](#).

Milieus remarquables

Quatre Réserves nationales de chasse et de faune sauvage existent en région Grand Est gérées par l'Office Français de la Biodiversité : [le Rhin](#), [la Petite-Pierre](#), [le Der](#), [Madine](#).

Urgence climatique

"L'urgence climatique", c'est le thème que l'association des communes de 2.500 à 25.000 habitants (APVF) a voulu mettre en avant pour la 27^e édition de ses assises, qui s'est tenue les 12 et 13 juin 2025 à Saint-Rémy-de-Provence. Le maire de Trèbes (Aude), Eric Menassi, est revenu sur le drame survenu le 15 octobre 2018 sur sa commune de 5.300 habitants : 500 mm tombés en quelques heures, entraînant 15 morts et des dégâts considérables, 52 maisons rasées... "Le changement climatique n'est pas une opinion, c'est une réalité. Nous les maires avons une responsabilité dans l'infusion de cette réalité", clame-t-il. "On est aujourd'hui des urgentistes des territoires", abonde Christophe Bouillon, président de l'APVF, qui en appelle à l'Etat pour aider les collectivités à "aller jusqu'au bout" de leurs projets. Or, les crédits ne sont pas à la hauteur selon lui de la "bifurcation" qu'impose la planification écologique. "La dette de l'Etat ne fait pas de victimes. La dette verte, environnementale, si", insiste le maire de Barentin (Seine-Maritime). [Lire l'article](#).

Faut-il supprimer les zones à faibles émissions au nom de la justice sociale ?

Afin de réduire l'exposition des enfants à la pollution de l'air, les Français (sondés par Opinionway) plaident notamment pour la généralisation de l'aménagement des rues aux abords des écoles dans toutes les communes : 80 % y sont favorables et 72 % estiment que ce serait une action efficace. La mise en place des zones à faibles émissions (ZFE) est aussi jugée efficace (71 %). Pourtant, le 17 juin 2025, une majorité de députés a adopté un projet de loi mettant fin à l'extension des ZFE. Les députés LFI avaient déjà voté pour leur suppression en mai au nom de la justice sociale. Mais les ZFE sont-elles vraiment injustes socialement ? Plusieurs études en région parisienne évaluent leur impact sur les différentes catégories de populations – avec des résultats inattendus. Respire, association nationale dédiée à l'amélioration de la qualité de l'air, a réalisé une [étude prospective](#) pour analyser et modéliser les efforts à réaliser en termes d'application des politiques publiques en vue d'arriver aux seuils réglementaires européens d'ici 2030. [Lire l'article d'Alexis Poulhès](#), enseignant-chercheur, Laboratoire Ville Mobilité Transport, École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC).

Le gouvernement a prévu un nouveau financement dédié - et débudgétisé - via les certificats d'économies d'énergie (CEE) pour prendre la suite des actions initiées en 2024. L'[arrêté](#) créant le programme de soutien porté par l'Ademe à travers une aide financière est paru le 24 juin. Il ambitionne de soutenir financièrement au moins 50.000 véhicules particuliers électriques à destination des ménages modestes.



CONSOMMATION

La désinformation sur l'alimentation, un problème de santé publique

La nutrition est un terrain particulièrement propice pour la désinformation, en raison des dimensions affectives, émotionnelles, culturelles et sociales qu'elle comporte, lesquelles sont autant de portes d'entrée pour faciliter la pénétration des fausses informations. Celles-ci sont souvent diffusées par des acteurs peu scrupuleux pour servir leurs intérêts. Au mépris des connaissances acquises grâce à la recherche scientifique. Le lobbying mené à l'encontre du Nutri-Score est de ce point de vue emblématique. [Lire l'article en lien](#) rédigé par une équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle. La désinformation nutritionnelle est ainsi devenue un véritable enjeu de santé publique. Le ministre de la Santé Yannick Neuder a annoncé en avril 2025 sa volonté de faire de la [lutte contre la désinformation médicale](#) une priorité de son ministère.

Les Français et l'alimentation

Si l'acte de manger répond avant tout à un besoin métabolique, l'alimentation est également le reflet de notre identité, de notre culture, mais aussi de notre rapport au plaisir. Une récente étude, réalisée par l'Obsoco ([Observatoire société et consommation](#)) et la Fondation Jean Jaurès, intitulée "[La France à table](#)", dresse le portrait alimentaire des Français et révèle une profonde mutation dans la mesure où l'acte de se nourrir cristallise aujourd'hui toutes les tensions de notre société. [Lire l'article](#) de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est.

Un appel de *Familles Rurales* et de 86 associations

Deux ans. Cela fait deux ans que plusieurs centaines d'associations de la société civile et d'acteurs économiques attendent l'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC). Ce retard est incompréhensible au regard de l'urgence à agir et des attentes des millions d'agriculteurs, consommateurs, familles, patients, professionnels de santé et de la restauration, scientifiques et défenseurs du bien-être animal et de l'environnement représentés par un collectif d'organisations. L'alimentation accessible à la majorité des Français et des Françaises a des impacts néfastes sur leur santé, sur le climat et la biodiversité, ainsi que sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols. *Familles Rurales* et 86 organisations appellent à une [stratégie nationale pour une alimentation plus ambitieuse](#).

Les "polluants éternels" dans l'alimentation

Que savons-nous réellement de la présence des PFAS (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) dans nos aliments ? Afin d'avoir une vision élargie des contaminations aux PFAS dans les denrées alimentaires, *Génération Futures* a compilé les données et analyses officielles disponibles dans plusieurs pays européens. Ce travail révèle des informations inquiétantes concernant l'exposition des Européens aux PFAS via l'alimentation et l'inaction des autorités sur ce problème. [Lire l'article](#). [Lire le rapport complet](#).

Depuis le 5 mai 2025, onze communes de Saint-Louis Agglomération (Haut-Rhin) sont soumises à des restrictions d'usage de l'eau potable en raison d'une trop forte teneur en PFAS. La Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est ainsi que quatre autres associations se mobilisent pour défendre les usagers de ces territoires. [Lire l'article](#).

Loi du 23 avril 2025

La [loi du 23 avril 2025](#) facilite le recours aux drones agricoles pour pulvériser certains produits phytopharmaceutiques (pesticides) sur certaines cultures comme les vignobles en pente (cela concerne particulièrement les vignobles d'Alsace). Il est prévu que ces essais et leurs évaluations soient encadrés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Le recours aux drones agricoles avait fait l'objet, en 2022, d'une [note de l'Anses](#). [Lire l'article](#).



RURALITES

S'engager pour les campagnes

Le Premier ministre était dans les Vosges le 20 juin 2025 pour présider avec sept de ses ministres un comité interministériel aux ruralités (CIR). L'occasion de dresser le bilan du plan France ruralités lancé en 2023, qui arrive à mi-parcours.

- Le programme "[Villages d'avenir](#)" se poursuit. Au niveau national, près de 3000 villages (de moins de 3500 habitants) bénéficient d'un accompagnement : réhabilitation du bâti, habitat, aménagement d'espaces publics, réhabilitation du commerce, accompagnement dans les grandes transitions (écologique, démographique...). Une nouvelle vague de labellisation doit intervenir prochainement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), *Villages d'avenir* vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes [Petites Villes de demain](#) (villes de 3500 à 20 000 habitants), [Action cœur de ville](#) (245 villes concernées), [Territoires d'industrie \(36 programmes labellisés dans le Grand Est\)](#), [Avenir montagnes](#) (incluant Vosges du Nord, Vosges Mosellanes, Déodatie, Ballons des Vosges, Ballon d'Alsace).

- Les maisons France Services se déploient sur les territoires. On en compte [254 en région Grand Est](#).

- Le gouvernement mise aussi sur le déploiement de [médicobus](#) (seulement 11 sur les 100 bus promis pour fin 2024 sont en circulation). Les députés Liot ont déposé une proposition de loi visant à lutter contre la mortalité infantile. Ils demandent un moratoire de trois ans sur les fermetures de maternités, "afin de permettre une évaluation fine et territorialisée des établissements menacés". Selon eux, en cinquante ans, les trois quarts des maternités ont fermé, et près de 900.000 femmes résident à plus de 30 minutes d'une maternité...

- Le plan France ruralités prévoyait l'expérimentation des [Territoires éducatifs ruraux](#) et la mise en place d'observatoires des dynamiques rurales pour avoir une vision à trois ans sur l'évolution de la carte scolaire. Mais le sujet reste sensible sur de nombreux territoires.

- En matière de transports, le gouvernement compte sur le nouveau "versement mobilité régionale et rurale", créé par la loi de finances pour 2025 au profit des régions. Une quote-part de 10% doit être affectée aux autorités organisatrices de mobilité (AOM) rurales. Mais plusieurs régions ont décidé de ne pas l'appliquer pour ne pas "matraquer" leurs entreprises (voir [l'article du 26 juin 2025](#)).

- Le [Fonds de soutien au commerce rural](#) a pour but de soutenir l'installation de commerces multiservices ou ambulants dans des communes qui en sont dépourvues ou dont les derniers commerces ne répondent plus aux besoins de première nécessité de la population. En 2021, d'après les données de l'Insee, plus de 21 000 communes ne disposent d'aucun commerce, soit 62 % contre 25 %, en 1980. Le déclin commercial observé dans ces communes essentiellement rurales accentue la perte d'attractivité de territoires déjà confrontés à des fragilités structurelles (décroissance démographique, vieillissement de la population...).

- Enfin, considérée comme un marqueur de non-discrimination pour tous les acteurs du développement rural, la fibre couvrirait désormais 92 % du territoire métropolitain (voir [le dossier Arcep](#) mis à jour le 16 juin 2025)

Pour en savoir plus : cet [article du 20 juin 2025](#), le [dossier de presse du gouvernement](#), l'article sur [les engagements de la Banque des Territoires](#), le [communiqué de presse](#) de la Banque des Territoires.

Focus sur [le Laboratoire de la Ruralité des Vosges](#) : reconquête du bâti dégradé, [bail à réhabilitation](#), soutien au [commerce rural](#), cabinet dentaire mobile, mobilités solidaires, [Espaces Lecture Culture](#), Tremplins pour l'emploi, mentorat pour l'accès aux grandes écoles, [écoutes territoriales](#) (Unadel), [Vallée de l'Aidance](#)
(communication : [Rurale Actu](#), 1^{er} semestre 2025)

Changer de regard

Le [premier rapport du conseil scientifique du programme France ruralités](#), intitulé "Des campagnes aux ruralités : changer de regard sur les ruralités, pour des politiques publiques adaptées à leurs réalités et soucieuses de leur diversité" a été remis à la ministre déléguée chargée de la ruralité, Françoise Gatel. Les chercheurs invitent en premier lieu à un changement de focale : ne plus regarder les ruralités ni comme des territoires "en manque", ni comme des espaces "en marge", mais bien comme des "acteurs à part entière du développement national", complémentaires des villes, et depuis lesquels se pensent les politiques. Des espaces regroupant, selon le dernier découpage de l'Insee, 21,5 millions d'habitants, soit 33 % de la population. Des espaces porteurs de projets qui ont un rôle essentiel à jouer dans les transitions environnementale, énergétique et alimentaire.



POLITIQUE DE LA VILLE

Comité interministériel des villes 2025

Le comité interministériel des villes (CIV) s'est tenu le 6 juin 2025 à Montpellier, sous l'autorité du Premier ministre, François Bayrou, et en présence de Juliette Méadel, ministre chargée de la Ville. L'occasion de [réaffirmer l'engagement de l'État envers les quartiers prioritaires](#). Trois axes majeurs ont été définis : "Bâtir la grande alliance pour l'épanouissement et l'émancipation des enfants et des jeunes" ; "Assurer une vie digne et en sécurité dans les quartiers" ; "Investir dans la réussite économique pour toutes et tous dans les quartiers".

- Enfance et jeunesse : doublement des objectifs de scolarisation des enfants de moins de 3 ans (dès la rentrée 2026, à raison de 100 classes de très petite section maternelle par an) ; la poursuite du plan de création de 100 crèches (pour 3000 places) d'ici 2029 ; 40 nouvelles cités éducatives seront labellisées en 2025, portant le total de cités éducatives à 250 ; création d'accueils psychologiques pour prévenir et prendre en charge les problématiques de santé mentale des enfants et adolescents ; poursuite du soutien aux études supérieures (via 100 conventions d'excellence entre des lycées de QPV et des écoles supérieures).

- Tranquillité publique : doublement des délégués à la "cohésion police population" (d'ici 2027).

- Réussite économique : un fonds d'investissement de 60 millions (dès cette année) et le déploiement de 150 millions de micro crédit (prêts d'honneur quartiers) pour "accélérer" la création de commerces et l'artisanat, ainsi que de nouvelles "incitations fiscales" en lieu et place des anciennes zones franches et un accompagnement "renforcé" pour 100 000 demandeurs d'emploi par France Travail.

On note aussi l'engagement de sécuriser les financements des associations grâce au recours plus systématique aux conventions pluriannuelles d'objectifs qui concernent environ 3 000 associations.

Un comité de suivi national doit se tenir tous les trimestres et des comités locaux devraient être également organisés.

Loi du 16 juin 2025

Face à la crise du logement, la [loi du 16 juin 2025](#) facilite la transformation de bureaux, d'anciens bâtiments publics ou d'autres locaux professionnels en logements. Elle lève certains obstacles réglementaires ou administratifs et crée un permis de construire "réversible". La loi autorise notamment les maires (ou les présidents d'intercommunalités) à déroger, au cas par cas, aux destinations prévues dans le PLU pour les changements de destination en vue de créer du logement. [Lire l'article](#).

Pour suivre l'actualité de la politique de la ville, c'est [ici](#).



MOBILITES

Nouveau record de fréquentation des trains en France en 2024

La fréquentation des trains en France a battu un record pour la troisième année consécutive en 2024, confirmant la dynamique du transport ferroviaire observée depuis la sortie du Covid, a indiqué le 19 juin 2025 l'Autorité de régulation des transports (ART) dans [un nouveau bilan](#). Cette dynamique a été surtout portée par les trains du quotidien, et notamment les TER et Intercités, dont la fréquentation a bondi de 11% alors que celle des trains à grande vitesse a crû de 4%. Le transport ferroviaire de marchandises a lui aussi rebondi en 2024. Les trains de fret ont ainsi transporté 10% de marchandises en plus par rapport à 2023 en France. [Lire l'article](#).

Mobilisés pour les mobilités

Les conseils de développement de l'axe mosellan (de la montagne vosgienne à la frontière luxembourgeoise) se sont réunis le 25 juin 2025 pour plancher sur le projet de [Service Express Régional Métropolitain](#) (SERM). La loi (Code général des collectivités territoriales) prévoit en effet la consultation de ces instances de démocratie participative formées par des citoyens bénévoles acteurs de leur territoire. Les participants ont tous souligné l'importance d'une plus grande fluidité de toutes les mobilités par une offre multimodale cohérente (TER, car express, covoiturage, vélo) et qui rayonne sur tous les territoires, urbains comme ruraux. . Ce sont les transports du quotidien pour l'horizon 2030-2050 qui doivent être pensés aujourd'hui, non pas tant par l'évolution technologique que par celle des besoins des populations.



EMPLOI

Métiers en tension

Un [arrêté du 21 mai 2025](#) met à jour, région par région, la liste des activités qui rencontrent des difficultés de recrutement et permet en conséquence d'ouvrir les postes aux personnes étrangères présentes sur le territoire et en demande de régularisation administrative (voir le tableau Grand Est). Il est cependant précisé que la qualification de métier en tension n'est pas par elle-même suffisante pour obtenir une régularisation, mais que les conditions sont cumulatives : l'exigence d'un emploi salarié dans un métier en tension d'une durée d'au moins 12 mois sur les 24 derniers, une durée de résidence en France d'au moins 3 ans, une intégration dans la société française avérée et l'absence de casier judiciaire.

Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) a publié une [étude](#), datée du 12 mai 2025, sur les représentations vis-à-vis de l'immigration de travail. On y apprend notamment que 66% des personnes interrogées sont favorables à la régularisation des travailleurs immigrés sans papiers quand ils exercent dans des métiers en tension contre 32% qui y sont opposés. [Lire l'article](#).

Retraites

Le [rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites \(COR\)](#), présenté comme chaque année en juin, prévoit une évolution financière toujours très défavorable pour les décennies à venir et en appelle à activer les leviers connus, mais très impopulaires, pour un retour à l'équilibre. [Lire l'article](#).

Un rapport de la Cour des comptes (mai 2025) alerte : en 2024, plus d'un nouveau retraité sur dix a touché une pension erronée, souvent sous-évaluée. Des erreurs parfois lourdes de conséquences financières. [Lire l'article](#).



EDUCATION

Au collège, les groupes de niveaux ne font pas progresser les élèves

L'enseignement du français et des mathématiques dans les classes de 6^e et 5^e est organisé en "groupes composés selon les besoins des élèves" depuis la rentrée scolaire 2024. Cette mesure fait partie du "choc des savoirs" initié en décembre 2023 par Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation nationale. L'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) a publié, le 16 juin 2025, un [rapport](#) sur la mise en place de cette organisation. Les résultats sont loin d'être probants. Les rapporteurs estiment même que celle-ci risque d'accroître les écarts entre les élèves au lieu de les réduire. [Lire l'article](#).

La santé mentale, dès l'école

Faute de psychiatres et autres professionnels de santé en nombre suffisant, le gouvernement invite à un "changement de culture", appelant à former le plus grand nombre d'intervenants au repérage de troubles, notamment en milieu scolaire. Le plan psychiatrie et santé mentale entend "reconstruire [la psychiatrie] non pas autour de la seule urgence ou de l'hôpital, mais depuis la base : l'école, les médecins généralistes, les [Centres médico-psychologiques](#) (CMP), les soignants du quotidien", affirme le ministre de la Santé. Concrètement, il s'agit de former d'ici 2026 deux "personnels-repères" par établissement scolaire et par circonscription du premier degré, de former également au repérage l'ensemble des personnels sociaux et de santé (infirmiers, médecins, psychologues et assistants de services sociaux), de mobiliser les étudiants en santé en service sanitaire pour des interventions en milieu scolaire, ou encore de doubler le nombre de personnes formées au secourisme en santé mentale pour atteindre 300.000 personnes d'ici 2027. Le gouvernement fixe également l'objectif de passer, d'ici 2027, de 6.000 à 12.000 psychologues conventionnés dans le cadre de [Mon soutien psy](#), déployer dans 30 territoires, dès 2025, des filières psychiatriques du [service d'accès aux soins](#) (SAS), mailler les [équipes mobiles de crise](#) (EMC) et les [centres d'accueil et de crise](#) (CAC), désigner un infirmier référent en santé mentale dans chaque maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) et service d'urgence générale sans équipe psychiatrique. [Lire l'article](#) ; voir le [dossier de presse du gouvernement](#).

Le parrainage de proximité

Je suis né d'une collaboration entre l'Unaf, des Udaf et des associations familiales adhérentes ! Je suis destiné aux enfants, à leurs parents, aux bénévoles, aux associations et aux organismes publics ! Je suis petit mais très utile ! Qui suis-je ? Je suis "[Le petit guide utile du parrainage de proximité](#)" (édition 2025).

La protection de l'enfance

En France, les mineurs non accompagnés (MNA) sont pris en charge, dans le cadre de la protection de l'enfance, par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Ce sont les conseils départementaux qui ont la responsabilité de déterminer la qualité de MNA. Celle-ci est attribuée aux personnes mineures et privées de la protection de leur famille. Dans un [avis](#) adopté le 12 juin 2025, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) dénonce le manquement des autorités françaises à leurs obligations envers les MNA.

L'instruction en famille

L'instruction dans la famille, connue sous les termes d'"enseignement à domicile" ou d'"école à la maison", a fait l'objet d'une réforme en 2021 avec la mise en place d'un régime d'autorisation préalable (loi du 24 août 2021). Quatre ans plus tard, la Cour a publié le 26 juin 2025 un [rapport inédit](#) sur le sujet qui permet d'établir un premier bilan.

Les autres rapports récents de la Cour des Comptes : [L'enseignement primaire](#) ; [L'éducation prioritaire](#) ; [l'Etablissement pour l'insertion dans l'emploi \(EPIDE\)](#) ; [La réponse de l'Etat sur les cybermenaces](#) ; [L'accès des jeunes aux emplois de l'Etat](#) ; [La lutte contre les logements vacants dans le parc privé](#) ; [Le diagnostic de performance énergétique](#) ; [Le développement de l'hydrogène décarboné](#) ; [L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs](#) ; [L'expérimentation Territoire Zéro chômeur de longue durée](#) ; [les Restaurants du cœur et Relais du cœur](#) ; [la Fédération française des Banques alimentaires](#) ; [les dépenses publiques en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques](#).

Parcoursup

Comme chaque été, lors de la "phase complémentaire" de Parcoursup, destinée aux candidats n'ayant pas reçu de proposition d'admission en juin, des milliers de bacheliers tentent de démêler les incertitudes laissées par la première vague d'affectations. Derrière l'apparente rationalité de ce dispositif algorithmique se cache un mécanisme plus profond, souvent invisibilisé : un véritable rituel contemporain, qui transforme l'élève en candidat, le parcours en profil, et l'orientation en épreuve de sélection. [Lire l'article](#) d'Emmanuel Carré (Université de Bourgogne) : "les discrets rites de la méritocratie algorithmique".



POLITIQUE FAMILIALE

Donner confiance aux familles

- ✓ Le complément du libre choix du mode de garde va être étendu jusqu'à 12 ans pour les familles monoparentales. [A lire sur le site de l'URSSAF](#).
- ✓ Revalorisation des métiers de la petite enfance : des assistantes maternelles "à bout de souffle". [Lire l'article](#). [Le communiqué de l'Ufnafaam](#).
- ✓ Aides à domicile : quelles certifications pour avoir droit à la carte professionnelle ? [Lire l'article](#). [L'arrêté du 6 mai 2025](#).
- ✓ Pass'Sport : le montant de l'aide augmente mais les 6-13 ans sont écartés. [Lire l'article](#). [Le site du Pass'Sport](#).
- ✓ Un outil en ligne dresse des portraits territoriaux du sport. [Lire l'article](#). [Découvrir Data.Sports](#).
- ✓ Méritocratie ou héritocratie ? D'ici à 2040, 9 000 milliards d'euros de patrimoine détenus par les Français les plus âgés seront transmis à leurs enfants, [selon une note de la Fondation Jean Jaurès](#). Soit, chaque année, 677 milliards d'euros. Dans le même temps, il faut, en France, plus de six générations à une personne du bas de la distribution des revenus pour rejoindre la moyenne des revenus, selon l'Organisation de coopération et de développement économique. Les inégalités se creusent avant même pour les enfants d'entrer dans l'âge adulte. La France est redevenue une société d'héritiers, et avec elle, tout l'Occident. [Voilà pourquoi votre démocratie est muette !](#)

ACTUALITES DU DROIT

- ✓ La [loi du 13 juin 2025](#) vise à sortir la France du piège du narcotraffic.
- ✓ La [loi organique du 13 juin 2025](#) fixe le statut du procureur de la République anti-criminalité organisée.
- ✓ La [loi du 23 juin 2025](#) vise à renforcer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs.
- ✓ Une [circulaire du 2 mai 2025](#) durcit l'accès à la nationalité française.
- ✓ La Défenseure des droits publie [une décision-cadre pour le respect de l'identité de genre](#) et une [enquête sur l'accès aux droits sur les relations entre police et population](#).

*De 1945 à 2025, 80 ans d'action familiale
L'Unaf, les Udaf et Uraf : unis pour les familles*